



Guide pratique de **l'accessibilité**



Définitions

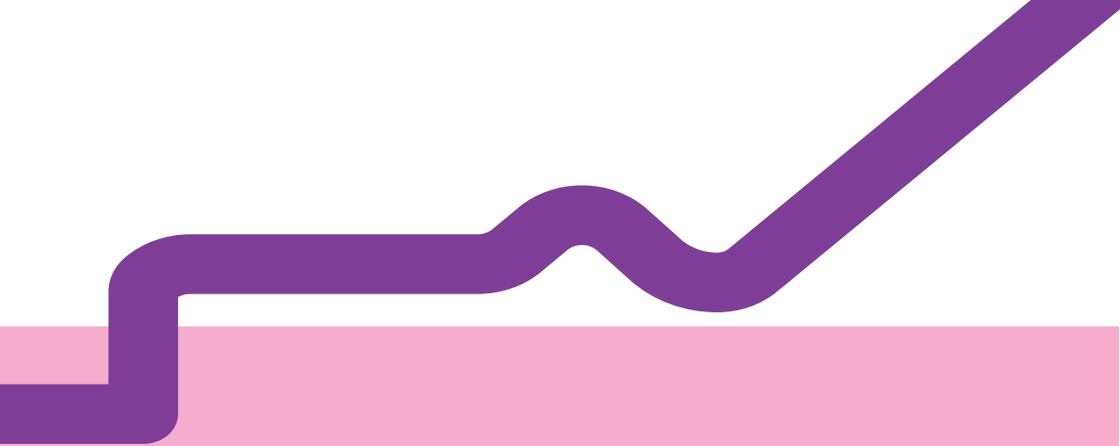
Le réseau TAG

Préparer son voyage

Mon titre de transport

Bon à savoir





La SÉMITAG et le SMTC s'engagent depuis toujours dans la mise en accessibilité du réseau TAG.

Le réseau TAG est le premier réseau de transport urbain à avoir proposé une politique d'accessibilité ambitieuse pour répondre aux besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite.

Dès 1987, l'ensemble du réseau de tramway était 100% accessible et maintenant, la quasi-totalité des lignes de bus l'est également.

Chaque année, des efforts constants sont réalisés afin d'améliorer la qualité des services proposés aux voyageurs. De la formation spécifique des agents TAG, à la rénovation des équipements et jusqu'à la création de nouveaux services toujours plus innovants, la SÉMITAG met un point d'honneur à vous proposer plus que de simples déplacements ; une mobilité facilitée, connectée, intégrée à la vie quotidienne.

Au fil de ces rubriques, vous retrouverez toute l'information nécessaire pour voyager en toute sérénité : conseils pratiques, détails des services 100% personnalisables.

Ce guide vous présente les dispositifs d'accessibilité et vous accompagne dans la préparation de vos déplacements sur le réseau TAG.

Bonne lecture et bon voyage.

Ce guide existe au format audio.
Disponible en téléchargement sur tag.fr
ou via le QRCode en fin de guide.

QU'EST CE QUE LA MOBILITÉ RÉDUITE ?

La mobilité réduite est une situation de handicap ou une autonomie restreinte due à une diminution des capacités de déplacements dans l'espace public, de manière temporaire ou définitive. Les difficultés de mobilité peuvent être liées à l'âge, à la maladie ou à un état provisoire mais aussi à un handicap temporaire ou définitif.

Les difficultés de mobilité peuvent aussi bien être visibles qu'invisibles :

- fauteuil roulant,
- plâtre, canne, béquilles, prothèse,
- personne avec landau ou poussette,
- femme enceinte,
- petite ou grande taille,
- obésité,
- difficulté cardiaque ou respiratoire,
- rhumatisme et arthrite,
- handicap psychique,
- déficience visuelle,
- déficience intellectuelle,
- déficience auditive, etc.



QU'EST CE QUE LE HANDICAP ?

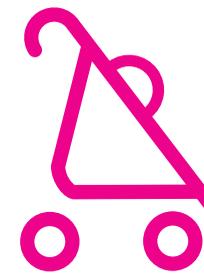
LE HANDICAP MOTEUR

Le handicap moteur se traduit par une capacité limitée pour un individu de se déplacer, de réaliser des gestes, ou de bouger certains membres. L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable, selon son origine.

LE HANDICAP SENSORIEL

Le handicap visuel : qui sous-entend une déficience de la fonction visuelle. La malvoyance est multiforme : elle peut consister en un problème de netteté de vue, de perception des couleurs et des contrastes... Afin de se déplacer avec plus de sécurité, les personnes peuvent avoir recours à une aide technique, « la canne blanche longue » ou un chien-guide.

Le handicap auditif : qui désigne une perte partielle ou totale de l'audition. Un handicap qui peut parfois entraîner des troubles de la parole.



LE HANDICAP PSYCHIQUE

Le handicap psychique se distingue du handicap mental. Les capacités intellectuelles sont indemnes mais c'est la possibilité de les utiliser qui est déficiente. Dans le handicap psychique, c'est l'organisation qui est en cause, comme l'organisation du temps, la possibilité de communiquer de façon participative, de mémoriser...

LE HANDICAP COGNITIF

Ces personnes ont du mal à comprendre, à mémoriser les informations, à se repérer et à identifier le cheminement à suivre.

1 Le réseau *Tag*

LA MAJORITÉ DES LIGNES DU RÉSEAU EST DECLARÉE ACCESSIBLE

Le réseau tramway, rames et stations, est entièrement accessible depuis sa création en 1987

- Le Réseau **de tramway**
- Le Réseau **de bus**
- Un service **100% personnalisé**



Le réseau de tramway

A B C D E

Le réseau tramway vous accompagne dès 4h30 du matin et le soir jusqu'à 1h30 environ, avec 5 lignes qui relient l'ouest, l'est, le nord et le sud de la métropole.

Découvrez les lignes de tramway en audiodescription sur tag.fr : les stations et équipements desservis sont présentés par ligne, avec leurs correspondances associées.



Le réseau de bus

Le réseau bus s'organise en trois grandes gammes de lignes :

- Les lignes **CHRONO**, comme le tramway, ont une forte fréquence et une amplitude large (de 4h30 à 1h30),
- Les lignes **PROXIMO** assurent une desserte de proximité,
- Les lignes **FLEXO** relient les secteurs moins denses de la métropole aux principaux pôles de correspondances et autres lignes du réseau TAG.



CHRONO

LES LIGNES CHRONO BÉNÉFICIENT DE BUS RELOOKÉS POUR UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE.

Identifiable par la lettre « C », ces lignes proposent :

- Des itinéraires directs et rapides,
- Un temps de parcours amélioré grâce à des aménagements de voirie,
- Un passage toutes les 4 à 10 minutes de 7h à 19h,
- Des périodes de fonctionnement simplifiées,
- Une desserte de soirée attractive jusqu'à 1h30 du matin, 7 jours sur 7 toute l'année,
- Plus de bus circulant le dimanche.

PROXIMO

Numérotées de 12 à 26, leurs itinéraires sont ajustés pour assurer des dessertes complémentaires aux lignes tram et Chrono, avec lesquelles elles sont en correspondances aux principaux arrêts du réseau. Fiches horaires disponibles en agences de Mobilité.

FLEXO

LES VÉHICULES DES LIGNES FLEXO SONT ÉGALEMENT ACCESSIBLES

Numérotées au-delà de 40, ces lignes sont accessibles à tous les voyageurs. Elles fonctionnent en services réguliers et sur réservation.

Dans ce cas, il est nécessaire de réserver préalablement, jusqu'à 2 heures avant le déplacement, sur le site tag.fr ou en appelant **ALLOTAG au 04 38 70 38 70**.

Veillez à préciser vos besoins (véhicule adapté) et vos préférences (montée avec palette...).

Toutes les fiches horaires sont disponibles en agences de Mobilité et sur tag.fr.



UNE ÉQUIPE EST À VOTRE
ÉCOUTE AU

04 76 20 66 33

- De 8h à 12h
et de 13h à 18h
du lundi au jeudi
- De 8h à 12h
et de 13h à 16h30
le vendredi et pendant
les vacances scolaires



Un service
dédié

Le service **FLEXP+ PMR** : un transport collectif soumis à la réservation et à destination des personnes dont le handicap ne permet pas l'usage du réseau TAG ou qui ne résident pas à proximité des lignes régulières accessibles.

SERVICE FLEXP+ PMR : conseil, accompagnement, transport, information au cours du déplacement.

Ce service, à destination des personnes à mobilité réduite, fonctionne sur réservation : PMR, personnes malvoyantes ou non voyantes bénéficiaires de la carte invalidité civile avec mention cécité, canne blanche ou étoile verte, ayant des difficultés déambulatoires (accès préalablement soumis à l'avis de la Maison Départementale de l'Autonomie) qui sont dans l'incapacité d'utiliser le réseau TAG ou de cheminer jusqu'à l'arrêt.

Les accompagnateurs doivent être âgés de plus de 10 ans et être en possession d'un titre de transport.

INSCRIVEZ-VOUS ...

Toute personne souhaitant utiliser le service **FLEXP+PMR** de manière régulière ou occasionnelle doit préalablement s'inscrire par téléphone. L'inscription peut être complétée par un entretien individuel pour définir le besoin de transport spécifique selon le ou les trajets.



RÉSERVEZ !

Anticipez votre déplacement pour obtenir la réservation qui vous convient le mieux.
Les réservations occasionnelles peuvent néanmoins se faire sur tag.fr jusqu'à 2h avant le départ en fonction des places encore disponibles.

LES TRANSPORTS DU SERVICE FLEXO+ PMR FONCTIONNENT TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE (SAUF LE 1^{ER} MAI) :

- de 6h30 à 00h30 du lundi au vendredi,
- de 7h15 à 00h30 le samedi,
- de 8h15 à 00h30 le dimanche et les jours fériés.

DES VOYAGES RÉGULIERS ?

Pour les transports réguliers, relatifs à un trajet identique répété (mêmes adresses, mêmes horaires), contactez le service **FLEXO+ PMR** dans un délai minimum de 3 semaines (hors vacances scolaires) avant la date du 1^{er} voyage.

Le service vous proposera des horaires de transport en fonction des circuits existants et des moyens de transport disponibles. En cas d'annulation ponctuelle (vacances, maladie...) ou de changement d'adresse, d'horaires et/ou d'itinéraire sur un déplacement régulier, vous devez en avvertir le service **FLEXO+ PMR** le plus tôt possible.

BENJAMIN, UTILISATEUR DU SERVICE FLEXO+ PMR

Benjamin utilise le service **FLEXO+ PMR** de manière récurrente pour des trajets professionnels et/ou des soins médicaux.

Ainsi, il appréhende les trajets de manière plus sereine et arrive au travail moins fatigué, d'autant qu'il partage ses journées entre 3 différents sites.

Ce que Benjamin apprécie également, ce sont les liens d'amitiés qu'il a créé avec les conducteurs du service dont la sympathie rend les déplacements plus agréables.





VOYAGEZ + +

Le service **FLEVO+ PMR** fonctionne de porte à porte (sur la voie publique, sans accompagnement à l'intérieur des bâtiments) ou en connexion à l'arrêt bus/tram le plus proche. Le conducteur vous accompagne pour la montée et la descente du véhicule. Le service est réalisé à l'aide de véhicules spécialement équipés.

Pour garantir la ponctualité du service offert à tous, vous devez être présent, sur le lieu de rendez-vous, 5 minutes à l'avance.

Tout retard doit rester exceptionnel. En cas d'absence, au-delà de 5 minutes, le conducteur poursuit son trajet.

ANNULATION

Si vous devez annuler votre déplacement réservé, informez au plus tôt le service **FLEVO+ PMR** par téléphone.

À LA MONTÉE

Dans le véhicule, vous devez valider votre titre de transport. Vous pouvez acheter un ticket 1 voyage auprès du conducteur.

À BORD

Conformez-vous aux instructions du conducteur pour votre positionnement dans le véhicule. Le fauteuil roulant doit être équipé d'une ceinture ventrale et de crochets de fixation. Restez obligatoirement attaché à votre fauteuil et/ou à votre siège avec une ceinture de sécurité. Le conducteur fixera votre fauteuil roulant au plancher du véhicule à l'aide de crochets spécifiques.

Vélos, cyclomoteurs, scooters... ne peuvent être embarqués à bord.

Votre déplacement sur toute la ligne



VOS AUTRES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

EN SELLE : Locations de vélos adaptés

Le service Métrovélo propose à la location des tandems et un tricycle, d'autres vélos adaptés seront prochainement proposés à la location. Renseignements en agence Métrovélo (Gare/Campus) ou dans les agences de Mobilité.

ON EXPÉRIMENTE !

Une voiture adaptée en autopartage

Citiz : une voiture adaptée à la prise en charge d'une personne handicapée ou d'une personne âgée en fauteuil roulant est disponible en autopartage à Grenoble.

Elle est stationnée à proximité de la gare de Grenoble, rue de l'Isère (accessible par les lignes **A** **B** **C1**, Express 1 et 2).

Cette voiture est dotée d'une rampe d'accès qui permet aux personnes en fauteuil roulant de prendre place très facilement à l'arrière du véhicule sans avoir à quitter leur fauteuil.

Sont également disponibles en autopartage des voitures automatiques qui simplifient la conduite avec seulement deux pédales : l'une pour l'accélérateur, l'autre pour le frein.

Certaines voitures automatiques sont également équipées d'une boule au volant.

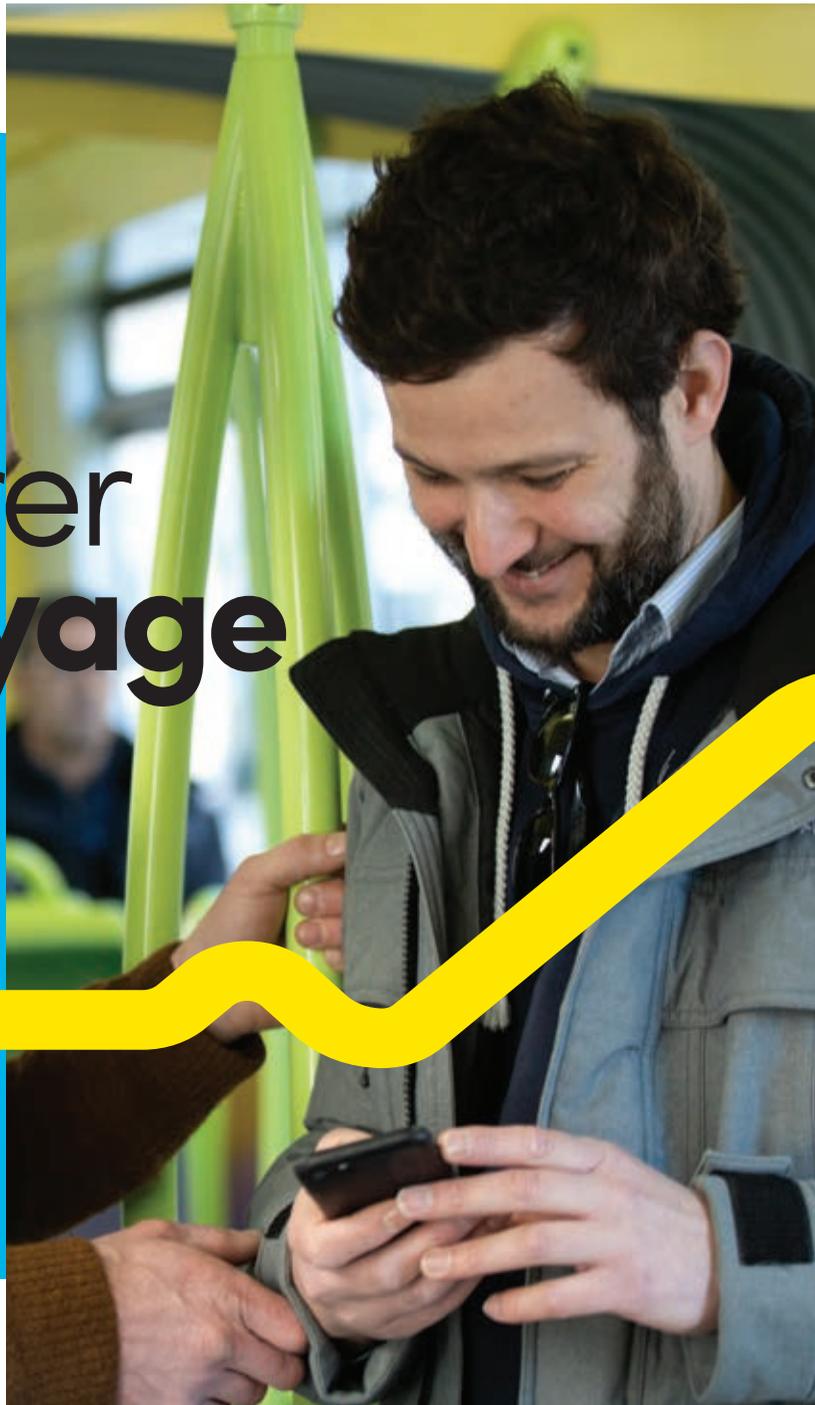
CES ÉQUIPEMENTS VOUS INTÉRESSENT ?

Contactez Citiz au
04 76 24 57 25

ou envoyez un email à :
alpes-loire@citiz.fr

Préparer son voyage

2



- Les supports d'information à votre disposition
- Les points d'information accessibles
- Les outils d'aide au voyage
 - Équipement en stations
 - Équipement à bord
 - Outils d'assistance aux déplacements

Les supports d'information à votre disposition

Plan du réseau TAG : téléchargez les différents plans de la métropole grenobloise avec toutes les lignes du réseau directement sur tag.fr. Plan également disponible en libre-service dans nos agences de Mobilité et affichés aux arrêts équipés d'un abribus.

1. GAMME TARIFAIRE

Pour tout savoir sur la gamme tarifaire TAG (abonnements, tickets, voyages combinés...) et sur les démarches à effectuer pour souscrire un abonnement, rendez-vous sur tag.fr ou en agences de Mobilité.

2. TARIFICATION SOLIDAIRE

Pour tout savoir sur la tarification solidaire et les démarches à effectuer pour en bénéficier, rendez-vous dans nos agences de Mobilité, ou contactez **ALLOTAG** au 04 38 70 38 70.



Les points d'information accessibles



AGENCE DE MOBILITÉ

Pour trouver toutes les informations sur le réseau TAG, rendez-vous dans l'une des trois agences de Mobilité. Des conseillers vous informent et vous renseignent sur l'offre de déplacement dans la métropole et proposent la vente des titres de transport des réseaux TAG, TRANSISÈRE et TER. Vous pouvez également souscrire un abonnement au service d'autopartage Citiz ou de location Métrovélo. Les trois agences de Mobilité (Alsace-Lorraine, Station Mobile, Grand'Place) sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Les agences Alsace-Lorraine et Station Mobile proposent des dispositifs d'aide à l'orientation pour les personnes déficientes visuelles : balise sonore à l'extérieur pour bien localiser la porte d'entrée, bandes de guidage à l'intérieur pour vous guider jusqu'au guichet prioritaire ①, service de visio-interprétation en langue des signes française pour les personnes malentendantes ②.

L'ensemble des guichets est équipé d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes appareillées.

Un casque peut également être mis à disposition pour des personnes âgées ou des personnes qui rencontrent des problèmes auditifs.



LES CONSEILLERS EN MOBILITÉ

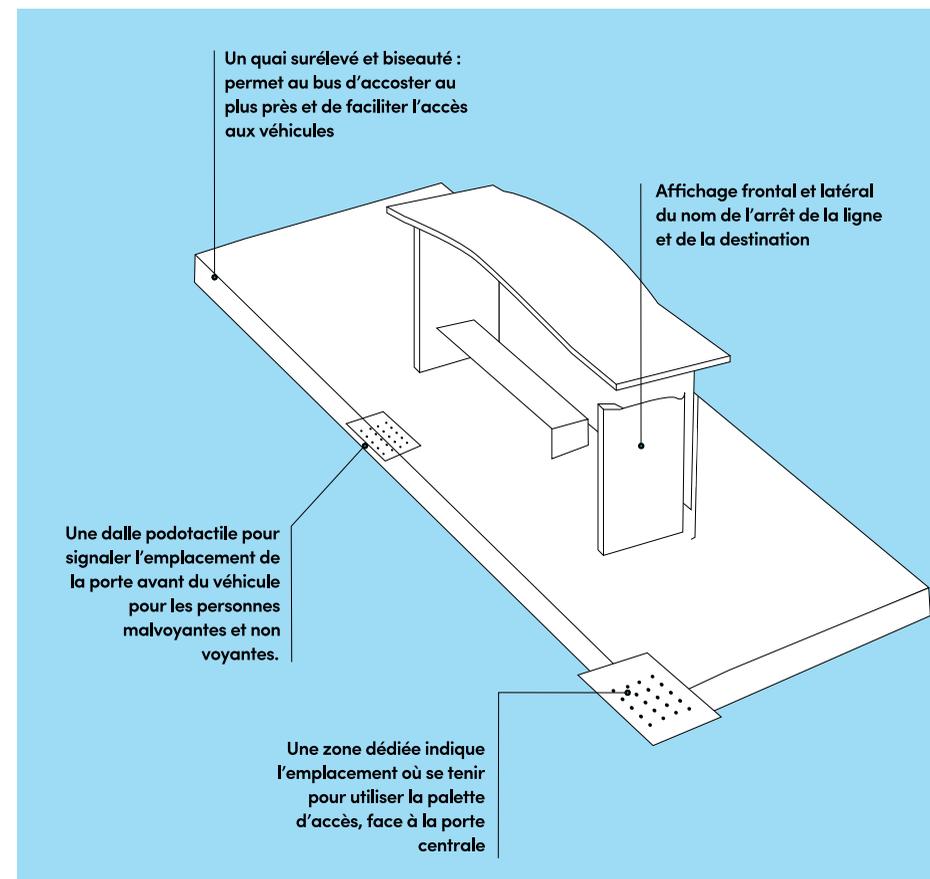
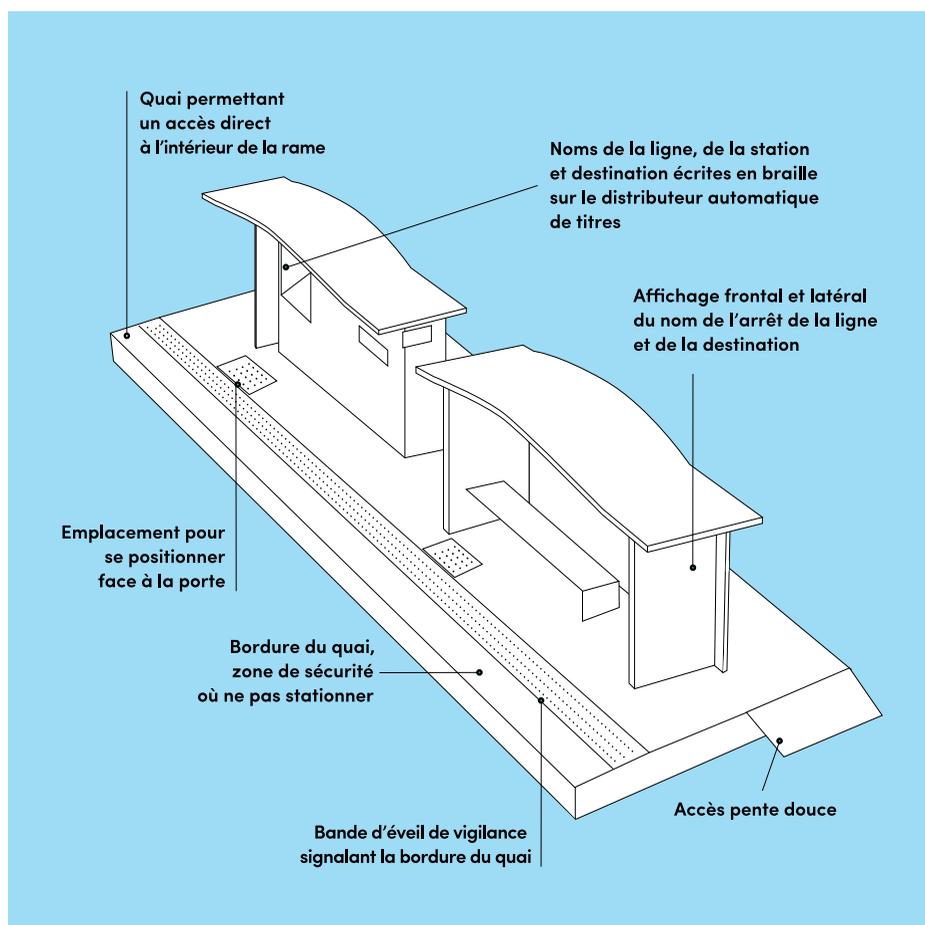
Vous arrivez dans la métropole, vous déménagez ou vous changez de lieu de travail ? Prenez rendez-vous avec un conseiller en mobilité au 04 76 20 66 33 ou par mail à pmr@semitag.fr.

Le conseiller en mobilité peut vous présenter l'offre de transports en commun, les tarifs, le service **FLEXO+ PMR** et vous proposer un abonnement au service d'alertes personnalisées en cas de perturbation sur le réseau.

Vous pourrez également convenir avec lui d'une visite sur le réseau pour tester votre trajet et prendre tous les repères pour faciliter vos déplacements.

Les outils d'aide au voyage

ÉQUIPEMENTS EN STATION



VÉHICULES ACCESSIBLES

Les véhicules sont accessibles pour voyager en toute sécurité et en toute sérénité. L'ensemble des lignes du réseau est exploité avec des véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite, proposant un plancher bas adapté à la hauteur des quais, afin de faciliter la montée et la descente ou des haillons élévateurs. Des équipements embarqués à bord des véhicules complètent ces aménagements pour vous permettre de voyager sereinement.

Les outils d'aide au voyage

ÉQUIPEMENTS EN STATION

Dispositif de repérage installé aux stations de la ligne **E** :
Des dalles podotactiles positionnées face à l'emplacement des portes communes selon le matériel roulant, des bandes de guidage au sol vers les valideurs de titres.



ANNONCES SONORES

L'ensemble des tramways et bus Chrono, Proximo, Flexo (hors véhicule Flexo de moins de 22 places) est équipé d'annonces sonores permettant d'indiquer le nom du prochain arrêt desservi.



Girouette frontale



Girouette latérale

GIROUETTES

**SUR LES BUS, UNE GIROUETTE ARRIÈRE
REPREND LE NUMÉRO DE LA LIGNE**

Des girouettes frontales et latérales vous communiquent le numéro de la ligne (une couleur par ligne, reprise sur l'ensemble des supports d'informations : plans, arrêts) ainsi que sa destination.

À noter que, pour les personnes malvoyantes et non voyantes, la quasi-totalité des bus est équipée de haut-parleurs extérieurs, qui peuvent être activés par la télécommande normalisée et qui annoncent le numéro de la ligne et la destination.



Les outils d'aide au voyage

ÉQUIPEMENTS À BORD



ÉCRANS EMBARQUÉS

Des écrans embarqués indiquant le nom du prochain arrêt et la destination de la ligne équipent tous les tramways. Les lignes Chrono et Proximo (sauf 23 et 26) sont également équipées.

PALETTE D'ACCÈS

L'ensemble des bus (hors véhicule Flexo de moins de 22 places) est équipé d'une palette d'accès sur la porte centrale, qui permet une prise en charge sécurisée des personnes en fauteuil roulant. La palette joue le rôle de passerelle entre le quai et le véhicule.

Tramway : Pas de palette dans les tramways, le quai permet un accès direct à l'intérieur de la rame.

Bus : Demander la sortie de la palette d'accès, à l'aide du bouton de demande d'arrêt, avant l'ouverture des portes.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

1) AUX USAGERS EN FAUTEUIL ROULANT

L'ensemble des véhicules des lignes Chrono, Proximo est équipé de deux emplacements réservés aux personnes en fauteuil roulant. Dans les tramways, les personnes en fauteuil roulant peuvent se positionner à la hauteur de toutes les portes doubles. Dans les véhicules Flexo de plus de 22 places, une place leur est réservée.



2) AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



MERCI DE CÉDER CETTE PLACE
AUX PERSONNES MALVOYANTES

Ces places réservées sont signalées par un logo dans les bus et tramways. Dans les bus, cinq emplacements réservés sont disponibles, dont un à l'avant du bus pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Comment se positionner avec mon fauteuil dans un bus ? Pour votre sécurité, votre fauteuil doit être positionné sur un emplacement réservé, dos au sens de circulation, la barre de maintien abaissée.

- Valdeur dédié aux utilisateurs de fauteuils roulants positionné à hauteur des emplacements réservés.
- Signaux lumineux et sonores pour signaler l'ouverture des portes.
- Boutons de demande d'arrêt : positionnés à hauteur des emplacements réservés aux utilisateurs de fauteuil roulants, ces boutons permettent de demander au conducteur la mise en place de la palette d'accès.



Les outils d'aide au voyage

ASSISTANCE AUX DÉPLACEMENTS

LA TÉLÉCOMMANDE NORMALISÉE

À quoi sert-elle ?

Elle permet d'activer :

- les feux sonores des traversées piétonnes équipées,
- les bornes d'information voyageurs aux arrêts,
- le haut-parleur à l'avant du bus, sur certains véhicules.

Les rames de tramway rénovées sont équipées d'un système permettant, à l'aide de la télécommande, de demander un arrêt. L'ouverture des portes s'effectue alors automatiquement.

Où et comment se procurer la télécommande normalisée ?

Si vous souhaitez vous procurer une télécommande normalisée ou qu'un carrefour à feux tricolores soit équipé d'un dispositif sonore, envoyez votre demande par mail à : exploitationtransport@lametro.fr

Grenoble-Alpes Métropole Immeuble «Le Forum» Département mobilités, transports et conception de l'espace public,
3 rue Malakoff CS 50053, 38031 GRENOBLE CEDEX

Vous pouvez également vous procurer une télécommande normalisée auprès de l'Association Valentin Haüy (AVH) située au : **21 B Avenue Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE,** Téléphone : **04 76 87 83 82**



Des services d'alerte SMS pour vous accompagner lors de votre déplacement.

Comment s'inscrire au service d'alerte SMS d'infotrafic ?

Afin d'être informé en cas de perturbation affectant votre ligne de transport en commun, vous pouvez vous abonner gratuitement aux alertes personnalisées.

Pour cela, il vous suffit de créer un compte sur le site web metromobilite.fr en renseignant :

- vos horaires de déplacements,
- les lignes de bus ou de tram que vous utilisez,
- vos arrêts de montée et de descente,
- le mode selon lequel vous souhaitez recevoir vos alertes (SMS, notification smartphone, mail).

Mon titre de transport

3

- Quel titre pour se déplacer sereinement ?
- Où acheter son titre de transport ?



Quel titre de transport pour se déplacer sereinement ?

La gratuité sur le réseau bus et tram est accordée à l'accompagnateur d'une carte d'invalidité civile avec mention besoin d'accompagnant.

LES TICKETS

Vous empruntez les lignes TAG occasionnellement ?

Choisissez le ticket qui vous convient pour voyager dans la métropole, seul, en groupe ou en famille, de 1h à 1 jour.

Si vous anticipez votre déplacement, vous pourrez acheter votre ticket 1 voyage aux distributeurs automatiques de titres, en agences de Mobilité ou en relais TAG. Vous pouvez également acheter votre titre directement sur votre mobile grâce à l'application TAG&Pass (disponible sur Android et IOS).

Info + : Les tickets ont une durée de validité d'une heure, à compter de la 1^{ère} validation, y compris en correspondances ; allers-retours autorisés.

À l'intérieur des 49 communes composant Grenoble Alpes Métropole, vous pouvez voyager avec un titre de transport TAG sur les lignes TAG et Transisère, ainsi que sur les lignes TER entre les gares d'Échirolles, Grenoble, Saint-Égrève, Le Pont-de-Claix, Gières, Jarrie-Vizille, Vif et Saint-Georges-de-Commiers.

LES PASS

C'est la solution pour voyager sans limite sur l'ensemble du réseau TAG. Formule mensuelle ou annuelle, en vous abonnant, vous bénéficiez de nombreuses réductions auprès des acteurs de la mobilité de la métropole (Citiz, TER, Métrovélo, etc), d'un accès gratuit aux Parking Relais (P+R) mais également de tarifs réduits auprès de nos partenaires.

- Pass 4-17 ans
- Pass 18-24 ans
- Pass 25-64 ans
- Pass 65-75 ans
- Pass 75 ans et +
- Pass Salarié M'PRO - Réservé aux salariés des entreprises signataires d'une convention M'PRO. Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Pour les personnes invalides à 80%, un Pass spécifique est disponible. Des réductions pouvant aller jusqu'à 95% peuvent être accordées selon votre quotient familial, ce sont les Pass PASTEL.

Pour + d'informations, vous pouvez contacter **ALLOTAG** au **04 38 70 38 70**.

VOTRE FIDÉLITÉ EST RÉCOMPENSÉE AVEC LE CLUB AVANTAG

Le Club AvantTAG est le programme fidélité du réseau TAG. Pour chaque achat de tickets ou abonnements, vous cumulez des points vous permettant de profiter d'avantages exclusifs auprès de nombreux partenaires locaux et nationaux.

Pour en profiter, rendez-vous sur tag.fr/fidelite.

OÙ ACHETER SON TITRE DE TRANSPORT ?

AGENCE DE MOBILITÉ

Trois agences de Mobilité proposent toutes les solutions de déplacements en un même lieu.



Agence de Mobilité Centre-ville

49 Avenue Alsace Lorraine à Grenoble
du lundi au vendredi de 8h à 18h30,
le samedi et l'été de 9h30 à 17h30.

Accès : Arrêt Alsace-Lorraine Lignes **A** **B** **E**
Arrêt Gares lignes **A** **B** **C1**, Lignes Transisère.

Agence de Mobilité Station Mobile

15 Bd Joseph Vallier à Grenoble
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.
Été : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Accès : Arrêt Vallier-Libération : Lignes **C** **E** **25** **26**.
Arrêts Vallier Docteur Calmette : Lignes **C** **12**.

Agence de Mobilité Grand'Place

Station tramway Grand'Place
Quai tramway en direction de Fontaine La Poya.
Ouvverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30
le samedi et l'été de 9h30 à 17h30.

Accès : Arrêt Grand'Place : Lignes **A** **C3** **C6** **12** **65** **67**.

TICKET PAR SMS

Titre mobile valable 1 heure
sur l'ensemble du réseau TAG,
correspondances comprises.
Ce service fonctionne avec tous
les types de téléphones mobiles
acceptant le SMS surtaxé.
Pas d'inscription préalable ni
d'engagement. Pour en profiter,
Envoyez « 1H » au 93 123.
Conditions d'utilisation sur tag.fr/sms

RELAIS TAG

De nombreux commerces de
proximité dans la métropole
grenobloise délivrent tickets,
abonnements mensuels et annuels.
Plus d'information sur tag.fr.

POINT SERVICES

L'agence Transisère Le Square
(arrêt Docteur Martin) et l'agence
du Campus Universitaire (arrêt
Bibliothèques Universitaires) sont
des agences partenaires.
Vous pouvez acheter des tickets
ou abonnements TAG et demander
des conseils sur les solutions de
mobilité qui vous sont proposées
en complément des lignes du
réseau TAG.

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Rendez-vous sur le site tag.fr
rubrique point de vente/vente par
correspondance et laissez-vous
guider.

BOUTIQUE EN LIGNE

Chargez ou rechargez directement
depuis votre ordinateur en vous
connectant sur tag.fr rubrique
boutique en ligne.
Ce service nécessite au préalable
de se rendre en agence de Mobilité
pour acheter un lecteur de carte.

TAG&PASS

Votre application mobile pour
voyager sans compter. Avec le post
paiement, votre mobile ou votre
carte sans contact deviennent votre
titre de transport. Taggez, flashez
et voyagez directement depuis
votre téléphone ! Vous ne réglez
qu'à la fin du mois en fonction de
vos déplacements. Inscription sur
tag.fr et laissez-vous guider.

DISTRIBUTEURS

AUTOMATIQUES DE TITRES

Vous pouvez vous procurer
l'ensemble des tickets et
abonnements directement aux
distributeurs des stations tram
et certaines stations de bus Chrono.

**Pensez à valider votre titre
de transport à chaque
voyage, y compris en
correspondances.**

Bon
à savoir

4



ANIMAUX

Sont tolérés et transportés gratuitement les animaux de petite taille et les chiens guide d'aveugle et d'assistance aux personnes handicapées. Gros chiens en laisse et muselés (titres de transport obligatoire). Chiens d'attaque et nouveaux animaux de compagnie (NAC) interdits.

OBJETS TROUVÉS

Merci de le signaler au conducteur.

OBJETS ÉGARÉS

Vous avez perdu ou trouvé un objet sur le réseau TAG ?

1. Connectez-vous rapidement à la plateforme de gestion des objets sur tag.franceobjetstrouves.fr et donnez un maximum de détails permettant d'identifier votre objet.
2. Si votre objet est déjà signalé ou est retrouvé après votre signalement, nos équipes vous proposent un rendez-vous pour le récupérer directement sur le réseau auprès d'un conducteur (le jour même) ou à l'agence de Mobilité Centre-ville (de 8h à 18h du lundi au vendredi).
3. Au-delà du septième jour, sans récupération de votre part, il est transféré au service Objets trouvés de la Police municipale de Grenoble.

INTERDICTION DE TROUBLER LA TRANQUILLITÉ DES VOYAGEURS

Par l'utilisation de baladeurs, lecteurs MP3 ou téléphones portables, sans écouteurs.

CYCLOMOTEURS ET MINI-SCOOTERS ÉLECTRIQUES INTERDITS

- Les vélos non pliables sont admis dans la partie centrale du tramway les dimanches et jours fériés, avant 7 h 30 et après 19 h 30 les jours ouvrables, sous réserve de ne pas gêner les voyageurs et de tenir dégagé l'espace devant les portes.
- Lorsque les véhicules en sont équipés, les vélos non motorisés (à l'exclusion des vélos à dimension atypique, monocycle, trottinette et tricycle) peuvent être transportés sur les supports à vélo fixés à l'arrière des véhicules.
- Les scooters électriques sont interdits à bord.

VALIDATION OBLIGATOIRE

À bord des bus et sur les quais des stations tram y compris en correspondance. Un voyage correspond à 1 heure de trajet. Correspondances et retours autorisés. Transport gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

ÉQUIPEMENTS ET GLISSE URBAINE

L'usage des équipements de glisse urbaine (trottinette, rollers...) à bord des véhicules est interdit.

CIGARETTE

Interdiction de fumer et de vapoter à bord des véhicules.



Service FLEXP+ PMR
04 76 20 66 33
pmr@semitag.fr

AGENCES DE MOBILITÉ CENTRE-VILLE **A B E C1**

49 avenue Alsace-Lorraine à Grenoble
Du lundi au vendredi de 8h à 18h30,
le samedi et été de 9h30 à 17h30.

STATION MOBILE **C E**

15 Boulevard Joseph Vallier à Grenoble
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.
Été : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

GRAND'PLACE **A C3 C6**

Station tramway Grand'place
Du lundi au vendredi de 8h à 18h30,
le samedi et été de 9h30 à 17h30.

WWW.TAG.FR

